



Saint-Lazare, le 23 juin 2025

À l'attention de la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Objet : Appui aux projets éoliens sur le territoire de la MRC de Montmagny

Madame la Présidente,

La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), qui regroupe les préfets des MRC et les maires des grandes villes de notre région, souhaite par la présente exprimer son appui aux projets éoliens actuellement à l'étude dans la MRC de Montmagny, soit celui de Saint-Paul-de-Montminy et celui de la Forêt Domaniale.

Ces projets s'inscrivent dans une vision de développement régional cohérente et porteuse, à la fois sur le plan énergétique, économique et social. Conformément à notre mission de concertation et de représentation des intérêts de la région de Chaudière-Appalaches, nous souhaitons réitérer l'importance stratégique de la filière éolienne pour soutenir l'autonomie financière de nos municipalités et contribuer concrètement à la transition énergétique du Québec.

L'implantation de parcs éoliens représente un levier structurant pour les territoires d'accueil. Les revenus autonomes générés pour les municipalités et la MRC de Montmagny contribueront significativement à financer des services de proximité, à investir dans les infrastructures collectives et à soutenir des projets à valeur ajoutée pour les communautés locales. L'expérience de la région du Bas-Saint-Laurent et d'autres partenaires de l'Alliance de l'énergie de l'Est démontre clairement la capacité de ces projets à transformer les retombées énergétiques en développement territorial durable.

Alors que le Québec s'engage vers une réduction ambitieuse de ses émissions de gaz à effet de serre, la région de Chaudière-Appalaches est prête à contribuer activement à cet effort collectif. L'exploitation du potentiel éolien dans notre région, en complémentarité avec d'autres sources renouvelables, s'inscrit dans la volonté provinciale d'ajouter 10 000 MW de capacité éolienne d'ici 2035, tel que le prévoit Hydro-Québec. Les projets portés par la MRC de Montmagny participent pleinement à cette stratégie structurante.

En conclusion, la TREMCA invite la Commission du BAPE à reconnaître la portée stratégique des projets éoliens de Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale, tant pour la vitalité de la région de Chaudière-Appalaches que pour la transition énergétique du Québec. Nous souhaitons que les processus d'évaluation en cours reconnaissent la qualité des démarches entreprises et la maturité du milieu municipal à gérer ces projets de manière durable, concertée et avantageuse pour l'ensemble de la collectivité.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Daniel Turcotte, Président
Table régionale des élus municipaux
de la Chaudière-Appalaches